



Municipalité de Chertsey

333, AVENUE DE L'AMITIÉ, CHERTSEY, QUÉ. J0K 3K0

TÉL.: (450) 882-2920 • TÉLEC.: (450) 882-3333

SITE WEB: www.municipalite.chertsey.qc.ca • COURRIEL: general@municipalite.chertsey.qc.ca

Le 21 octobre 2014

Madame Lisa Raitt
Ministre des Transports
Place de Ville, Tour C, 29^e étage
330, rue Sparks
Ottawa (Ontario) K1A 0N5

Objet : Appui à Postes Canada

Madame la Ministre,

Veuillez trouver ci-joint la résolution numéro 2014-251, dûment adoptée lors d'une séance ordinaire du conseil municipal qui s'est tenue le 20 octobre dernier, relativement au dossier ci-haut mentionné.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

Francine Bédard

Francine Bédard
Directrice générale adjointe (greffe)

FB/lt

p. j.

c. c. : M. Denis Lemelin, président, STTP
M. Brad Woodside, président, Fédération canadienne des municipalités
M^{me} Francine Raynault, députée fédérale de Joliette





MUNICIPALITÉ DE CHERTSEY

RÉSOLUTION

À la séance ordinaire du 20 octobre 2014, à laquelle sont présents le maire, M. Michel Surprenant et les conseillers suivants :

M. Camille Solomon, conseiller
M^{me} Annie Poitras, conseillère
M. Michel Robidoux, conseiller
M^{me} Diana J. Shannon, conseillère
M. Gilles Côté, conseiller
M. Robert Lacombe, conseiller

ATTENDU QUE Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

ATTENDU QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

ATTENDU QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

ATTENDU QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé.

POUR CES MOTIFS,

il est proposé par M. Gilles Côté, appuyé par M. Camille Solomon et résolu unanimement que la municipalité de Chertsey écrive à la ministre responsable de Postes Canada, pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires;

et que la municipalité de Chertsey demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin, avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

Résolution numéro 2014-251

Extrait du registre des procès-verbaux, sous réserve des signatures à y être apposées.

Fait à Chertsey, ce 21^e jour du mois d'octobre 2014.

Francine Bédard
Francine Bédard
Directrice générale adjointe (greffe)

COPIE CONFORME fait à
Chertsey le 23-10-2014
Francine Bédard
Directrice générale adjointe